

Politique du sport en Suisse et dans le Canton de Vaud : une vue panoramique

Assises du Sport Vaudois
Vendredi 26 novembre 2021, Lausanne



Dr. Olivier Mutter
Chargé de cours, l'Université de Lausanne, Institut des Sciences du Sport


UNIL | Université de Lausanne

Une politique co-construite et une gouvernance multiple

La politique du sport en Suisse est une politique :

- **co-construite** entre des **acteurs publics et privés**
- qui s'inscrit dans **un système fédéral** (national, cantonal, communal)
- avec des interventions publiques **multisectorielles** (sport, économie, santé, aménagement,...).

Une politique co-construite et une gouvernance multiple



Exemple : **LAUSANNE**
2020 YOUTH
OLYMPIC
GAMES



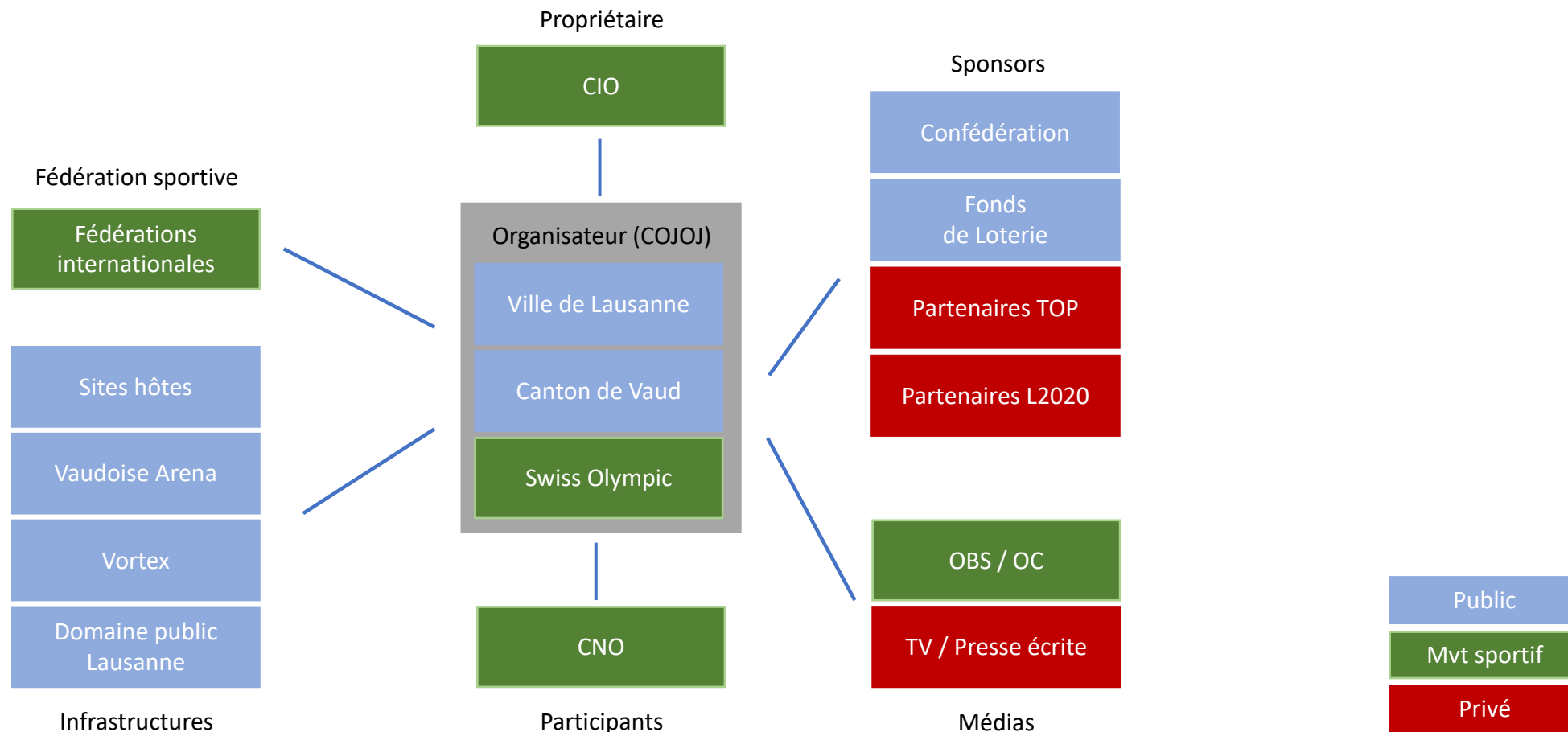
Chiffres clés

- 9-22 janvier 2020
- 8 sports, 16 disciplines
- 1'784 athlètes
- Plus de 3'000 volontaires
- CHF 37,6 millions de budget (hors prestations en nature)

Etapes clés

- 2013 : La Ville de Lausanne est candidate à l'accueil des JOJ d'hiver
- 2015 : Désignation de la ville hôte par le CIO à Kuala Lumpur après une candidature officielle déposée par Swiss Olympic
- 2020 : Organisation des 3^e JOJ d'hiver

Une co-construction entre des organisations sportives, des acteurs publics et privés



Budget d'organisation de l'évènement

- Financement mixte public-privé : 69% budget opérationnel financé par des fonds publics
- Financement mixte: municipal / cantonal / fédéral
- Politiques publiques mobilisées : Sport, Formation, Sécurité, Culture (Festival Lausanne en Jeux), Transports, Domaine public



Budget d'organisation, milliers CHF - Hors prestation en nature

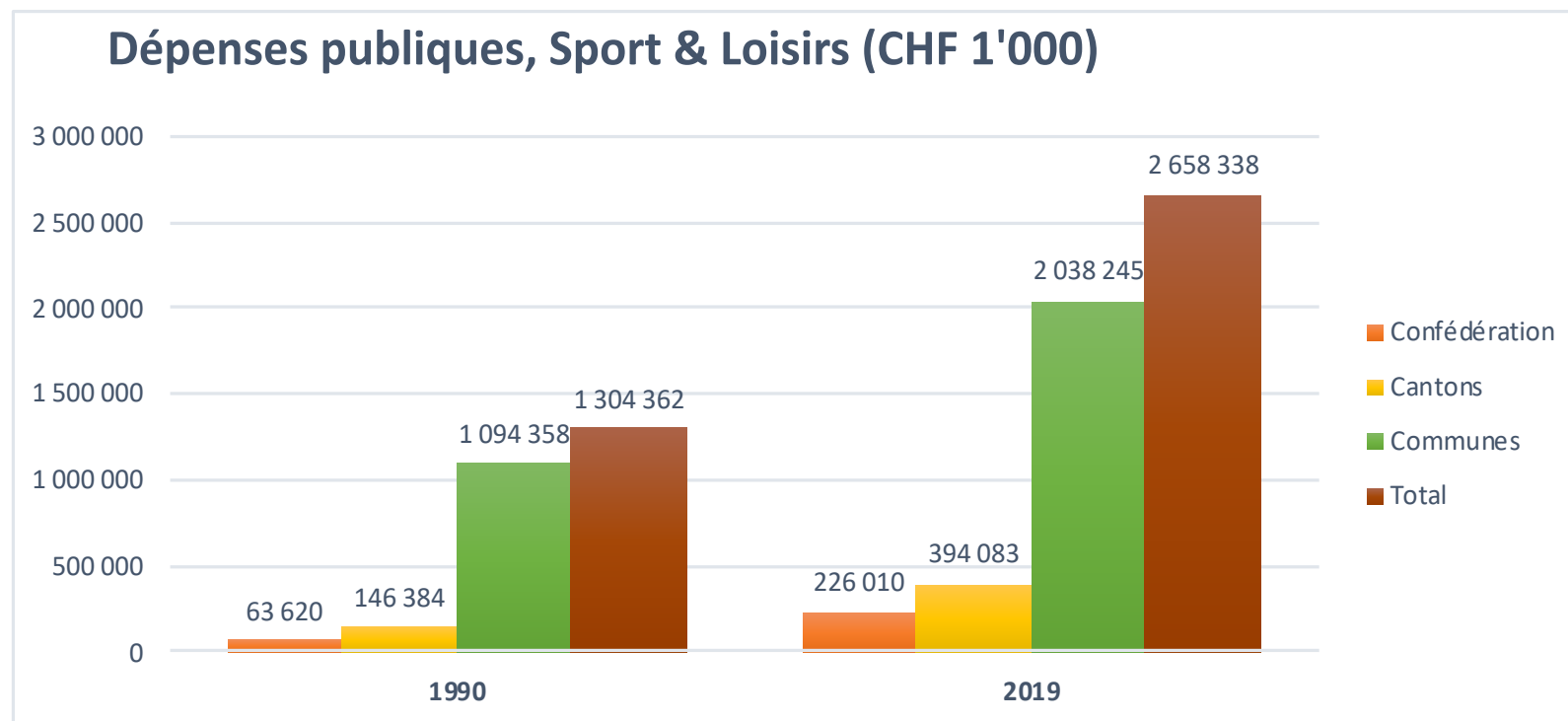
	Recettes	
Total	37'600	100%
Gouvernement national	8'000	21%
Gouvernement régional	9'000	24%
Gouvernement local	9'000	24%
Subventions publiques	26'000	69%
CIO	6'200	16%
Swiss Olympic	1'400	4%
Billetterie, Marchandising	2'200	6%
Partenaires locaux	1'900	5%

Source: 24 Heures, 1^{er} juillet 2020

Et les acteurs publics?

Communes, Cantons, Confédération : quelle intervention publique?

- L'intervention publique en faveur du sport s'est développée ces dernières décennies. Les communes sont les principales pourvoyeuses de fonds publics pour le sport en Suisse (hors sport à l'école)

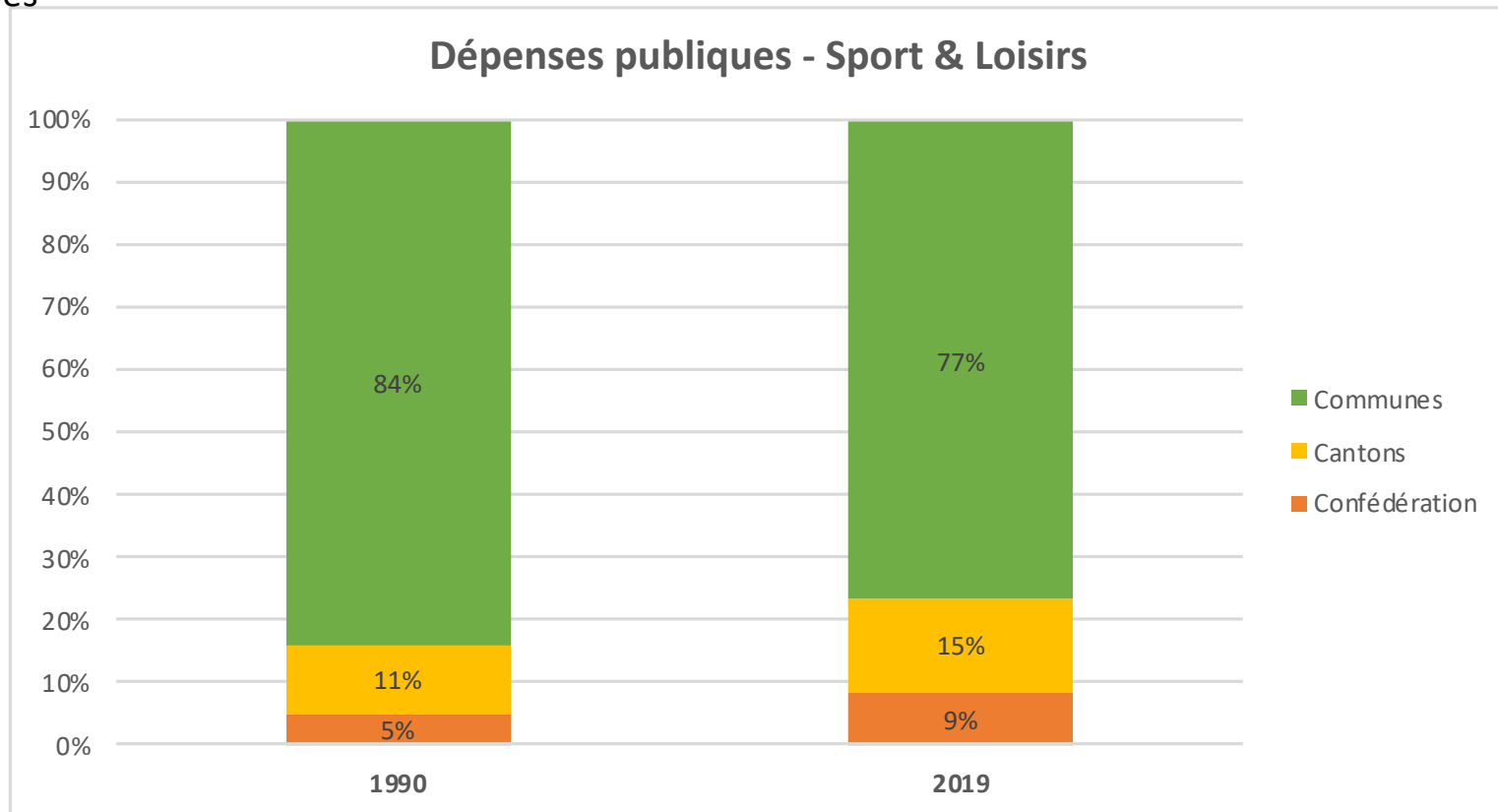


Source: AFF, 2021

Et les acteurs publics?

Communes, Cantons, Confédération : quelle intervention publique?

- Les dépenses de la Confédération et des cantons restent subsidiaires, mais elles ont davantage progressé que celles des communes



Source: AFF, 2021

Et les acteurs publics?

Communes, Cantons, Confédération : quelle intervention publique?

- En dépit de leur progression, les dépenses publiques dans le sport demeurent très restreintes à l'échelle des budgets globaux.

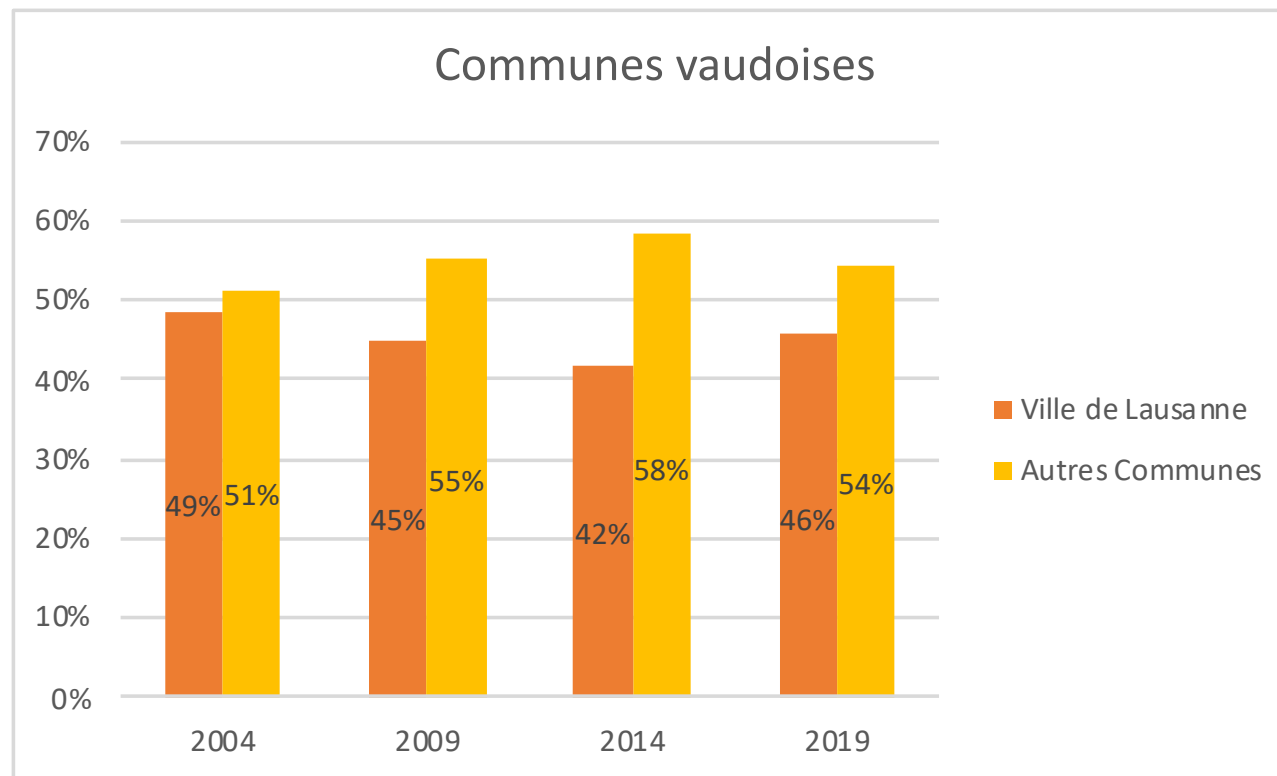
Comparaisons - Dépenses de fonctionnement - 2019				
Communes	CHF	Population	CHF / hab.	% budget
Lausanne	42 098 680	139 726	301	2,36%
Autres communes Vaud	50 326 926	666 362	76	1,13%
Cantons	CHF	Population	CHF / hab.	
Canton de Vaud	9 076 641	806 088	11	0,09%
Fonds du Sport - Vaud	11 709 480	800 162	15	
Confédération	CHF	Population	CHF / hab.	
Confédération	257 000 000	8 544 527	30	0,37%

Sources: Confédération, Canton de Vaud, Ville de Lausanne, Loterie Romande

Et les acteurs publics?

Communes, Cantons, Confédération : quelle intervention publique?

- A noter le rattrapage progressif des autres communes sur la Ville de Lausanne



Source: Canton de Vaud, 2021

Communes

- Plus de 2600 communes en Suisse!
- Une intervention publique formalisée par **des stratégies** (Ex. Lausanne 2002, Yverdon 2017, Aigle 2019,...)
- La création de **services des sports** municipaux, mais également de **postes dédiés** (chefs de service, délégués, coordinateurs (Lausanne, Nyon, Morges, Vevey, Montreux, Yverdon, Aigle,...)
- Des prestations principalement concentrées sur:
 - la construction et la gestion des **infrastructures sportives**
 - l'organisation ou l'accueil de **manifestations sportives**
 - le soutien **aux clubs sportifs**
 - la mise en place **d'animations sportives**

Cantons

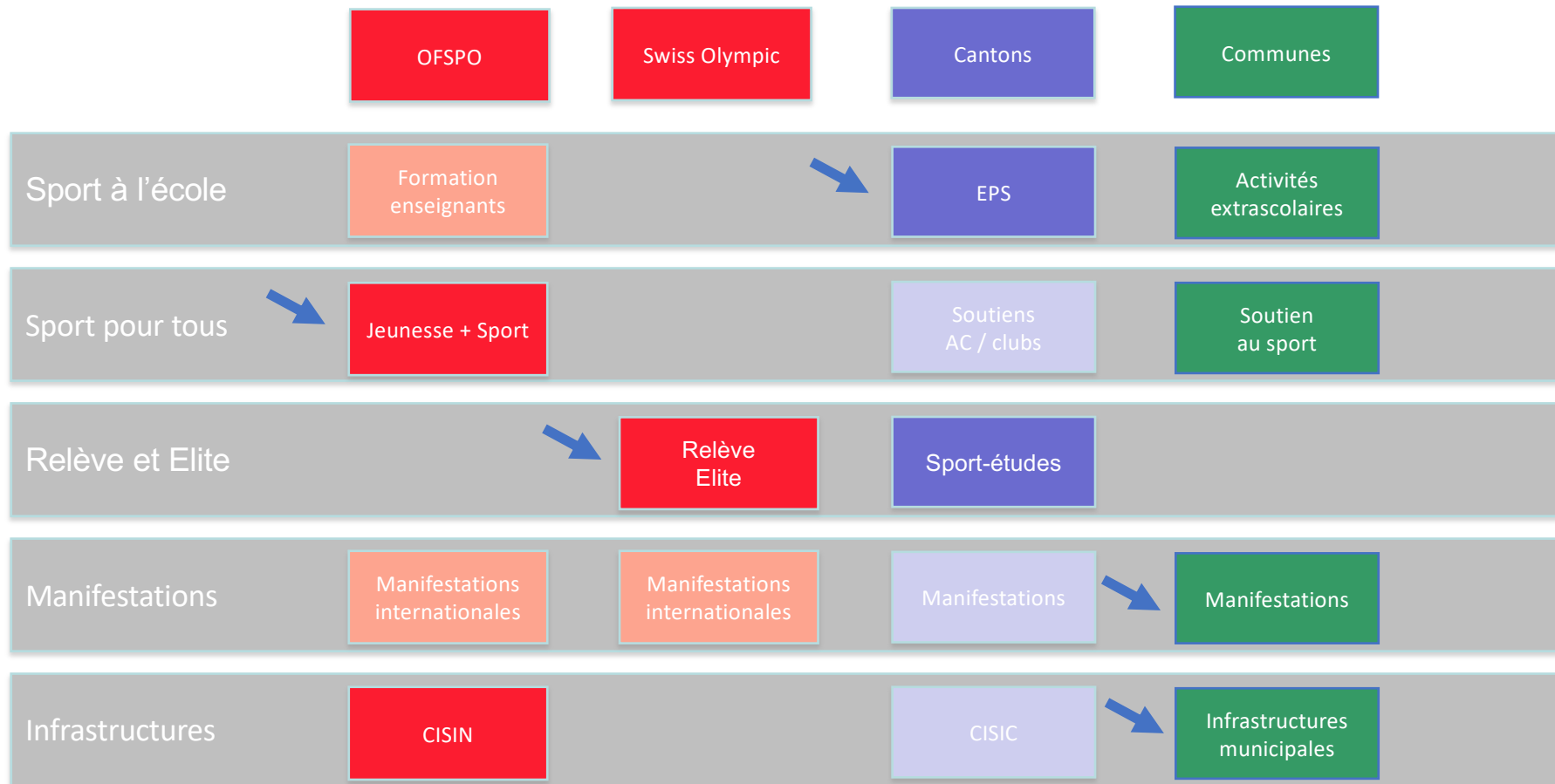
- 26 cantons, 26 réalités différentes!
- Une intervention publique formalisée par des **lois cantonales sur le sport** (1975, 2012 pour Vaud)
- La création de **services des sports cantonaux** (ex. SEPS) dans presque tous les cantons
- Des prestations principalement concentrées sur:
 - le **sport à l'école**
 - le soutien **au sport populaire**
 - la coordination cantonale du programme **Jeunesse + Sport**
 - un soutien subsidiaire aux **infrastructures sportives**
 - un soutien subsidiaire aux **manifestations sportives**
- Une intervention publique en développement, des budgets limités, mais en progression!

Confédération

- Une intervention publique formalisée par une loi fédérale (1972, 2011).
- Un office fédéral des sports créé en 2000.
- Des prestations principalement concentrées sur:
 - le programme **Jeunesse + Sport**
 - la gestion des **deux centres nationaux** (Macolin et Tenero)
 - le soutien au **sport d'élite** via la collaboration avec Swiss Olympic
 - un soutien subsidiaire aux **infrastructures sportives** d'importance nationale (CISIN)
 - un soutien subsidiaire aux **manifestations sportives** internationales
- Une intervention publique en développement, des budgets limités, mais en progression!

Et les acteurs publics?

Communes, Cantons, Confédération : quelle intervention publique?



Conclusion

- Les politiques du sport se développent en Suisse (1970s, 2010s)
- Elles se formalisent. (ex. lois, concepts,...) et s'ancrent dans des structures pérennes (services, délégués,...)
- Elles se traduisent par des financements en progression (investissement, fonctionnement,...) mais limités par rapport aux autres dépenses publiques
- Elles demeurent une co-construction entre le mouvement sportif et le secteur public: nécessité de se réunir, de partager des informations et de objectifs, des bonnes et mauvaises pratiques dans le domaine du sport pour apprendre et construire